

Conseil des ministres franco-allemand du 16 octobre 2019

Feuille de route ministérielle « Affaires étrangères »

I – Bilan des engagements pris lors des précédentes échéances franco-allemandes

La France et l'Allemagne sont déterminées à approfondir encore leur étroit partenariat dans l'élaboration de la politique étrangère. Le 22 janvier 2019, à l'occasion du 56^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, le Traité d'Aix-la-Chapelle a été signé pour renforcer la coopération franco-allemande et faciliter la convergence entre nos deux pays. Lors de notre réunion à Meseberg le 18 juin 2018, nous avons déjà décidé de renforcer notre coordination et notre coopération sur les questions relatives à l'Union européenne.

PROJET Coopération en matière de politique étrangère au niveau multilatéral

Nous partageons un ferme attachement à un ordre international fondé sur des règles de droit. L'Organisation des Nations Unies, ses organes et ses procédures sont au cœur de cet ordre international que nous sommes prêts à défendre. Notre objectif demeure de renforcer les Nations Unies en coopérant étroitement et de promouvoir conjointement les positions et les intérêts de l'Union européenne.

A cette fin, nous avons lancé et promu une « Alliance pour le multilatéralisme » qui constitue un réseau informel de pays unis par la conviction qu'un ordre multilatéral fondé sur des règles de droit est la seule garantie fiable de la stabilité et de la paix internationales, et que nos défis communs ne peuvent être relevés que par la coopération.

Par ailleurs, nous avons étroitement coordonné nos présidences du CSNU en 2019 et renforcé la coopération de l'UE au sein des Nations Unies.

Sur la question de l'Iran, nous réaffirmons notre entier soutien à la préservation et à la pleine application du Plan d'action global commun (PAGC), contribution clé au régime mondial de non-prolifération qui a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU. Nos deux pays demandent instamment à l'Iran de revenir sur ses décisions de ne pas respecter strictement le PAGC et de recommencer à mettre en œuvre intégralement ses engagements. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts diplomatiques, avec tous

les partenaires intéressés, afin de favoriser une désescalade des tensions et de préserver la paix et la sécurité internationales.

Etant donné les difficultés résultant du retrait des États-Unis d'Amérique du PAGC, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont déployés d'importants efforts pour faciliter le commerce légitime avec l'Iran en mettant en place un mécanisme spécial (INSTEX).

PROJET Coopération en matière de politique étrangère au niveau européen / PESC

Notre vision est celle d'une Union européenne forte et souveraine se fondant sur notre solidarité. Avec nos partenaires européens, nous voulons encourager un débat sur le développement futur de l'Union européenne afin d'accroître sa capacité à agir rapidement et efficacement en matière de politique étrangère et de sécurité commune et de renforcer son influence. Nous voulons parvenir à une plus étroite coordination et à une efficacité renforcée face aux défis internationaux,

Nous poursuivrons le travail commun sur les solutions pour renforcer l'unité de l'Union européenne ainsi que l'équilibre entre les positions nationales défendues par nos deux pays et celles définies par l'UE, en particulier dans les différents organes des Nations Unies.

PROJET Coopération en matière de politique étrangère et initiatives bilatérales

Les dossiers suivants ont fait l'objet d'une coopération franco-allemande importante :

Partenariat oriental : approbation d'une « nouvelle donne pour la jeunesse » dans les conclusions de la Présidence de la réunion ministérielle du partenariat oriental le 13 mai dernier.

Asie centrale : deux non-papiers franco-allemands sur « La jeunesse et l'éducation » et « La sécurité et la stabilité » ont été diffusés en janvier 2019 afin d'alimenter la nouvelle stratégie de l'UE.

Pour contrer le fléau de l'antisémitisme, nous avons tenu plusieurs séries de négociations bilatérales sur la lutte contre l'antisémitisme et avons échangé des rapports de situation ainsi que des bonnes pratiques. Nous sommes par ailleurs convenus d'unir nos forces afin de promouvoir une action contre l'antisémitisme au sein de l'UE.

Nous établissons des instituts culturels communs en créant des plateformes pour la coopération culturelle européenne dans le monde entier. À Bagdad, le Goethe-Institut débutera ses activités dans les locaux de l'Institut français. En 2020, des instituts culturels franco-allemands ouvriront leurs portes à Rio de Janeiro et Palerme.

Le Comité de coopération transfrontalière a été constitué ce jour afin de s'atteler à sa mission consistant à trouver des solutions aux problèmes transfrontaliers quotidiens. Les autorités régionales et locales ainsi que les parlements et les eurodistricts sont représentés au sein de ce comité. Celui-ci se réunira prochainement dans la région frontalière pour la réunion d'inauguration.

Le Conseil franco-allemand de l'intégration, présidé conjointement par les ministres de l'Intérieur et les ministres de l'Europe, s'est réuni sur les thèmes de « l'apprentissage de la langue et la transmission des valeurs » et de « l'intégration sur le marché du travail ». La prochaine réunion plénière se tiendra le 22 novembre 2019 à Berlin.

Nous avons adopté un programme détaillé du Forum pour l'avenir franco-allemand. Les premiers projets débiteront en 2020, ce Forum servant de plateforme de dialogue entre les citoyens, les experts et les parties prenantes sur les processus de transformation majeurs en matière sociale, économique, écologique, sécuritaire et technologique et sur les défis connexes.

II. Actions prévues

- Action 1 : Alliance pour le multilatéralisme : suite au succès de l'événement de New York (26 septembre) nous prévoyons le lancement d'un site internet présentant entre autre les interventions des participants et les 6 initiatives présentées ainsi qu'une session de l'Alliance lors du Forum de Paris et lors de la Conférence de Sécurité à Munich. Nous continuerons à alimenter ce réseau en développement qui génère des résultats concrets dans des domaines très variés et avec des partenaires du monde entier.
- Action 2 : Nous coordonnerons de nouveau étroitement nos présidences consécutives du Conseil de sécurité de l'ONU en juin et en juillet 2020 et contribuerons à la visibilité des positions de l'UE aux Nations Unies.

- Action 3 : Travailler ensemble à renforcer une politique commune de l'UE et de l'OTAN vers la Russie sur la base des principes existants.
- Action 4 : Nous continuerons à coopérer étroitement en format Normandie avec l'Ukraine et la Russie afin de faciliter le processus de paix en Ukraine orientale.
- Action 5 : Nous collaborerons étroitement afin d'encourager et de mettre en œuvre un programme transatlantique ambitieux avec les États-Unis et de promouvoir les intérêts européens sur un large éventail de questions de politique étrangère, sécuritaire et économique, notamment au niveau de l'UE et de l'OTAN. Toutes les parties devraient continuer à investir dans ce partenariat stratégique crucial.
- Action 6: La France et l'Allemagne s'engagent à travailler ensemble pour enrichir la stratégie européenne de connectivité UE-Asie, y compris dans l'objectif de développer une stratégie européenne pour l'Indopacifique. Elles s'engagent à favoriser l'unité de l'Union européenne sur les questions de politique européenne pour l'Asie.
- Action 7 : Le Partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel (P3S) est une initiative franco-allemande, annoncé par le président et la chancelière, lors du G7 à Biarritz. Ce partenariat devrait être officiellement lancé lors d'une conférence internationale à la fin de l'année. Porter de nouvelles propositions franco-allemandes auprès de la nouvelle Commission (développement Afrique).
- Action 8 : Travailler à une position commune quant à la création d'un Conseil de sécurité de l'UE.
- Action 9: Eu égard aux défis multiples affrontés par la région arctique, nous sommes résolus à œuvrer étroitement ensemble pour renforcer la diplomatie de l'UE dans la région.
- Action 10 : Nous mettrons à profit nos présidences respectives du Conseil de l'UE en 2020 et 2021 pour faire progresser la cause européenne et protéger et promouvoir la souveraineté européenne.
- Action 11 : Dans le cadre du processus de réflexion structuré actuellement en cours sur l'avenir du Partenariat oriental, et en vue du prochain Sommet prévu en mai 2020, nous avons l'intention d'insister pour que la jeunesse, la lutte contre le

changement climatique et l'environnement soient des priorités des nouveaux livrables élaborés par la Commission.

- Action 12 : Nous poursuivrons les travaux sur la mise en place d'un examen périodique par les pairs de l'état de droit dans l'UE, dans le cadre des efforts du Conseil pour renforcer la boîte à outils de l'UE sur l'état de droit et compte tenu des propositions de la Commission. De nouveaux mécanismes doivent être établis dans le cadre d'une contribution positive et ouverte au respect de l'état de droit au sein de l'UE et en vue de promouvoir une entente, une unité et une cohésion améliorées entre les États membres.
- Action 13 : Renforcer la résilience face aux tentatives d'acteurs étrangers d'influer sur les processus démocratiques en Europe et renforcer l'action européenne concernant les crimes de haine sur l'internet.

De nouvelles actions dans le domaine de la sécurité et de la défense européenne ont été décidées ce jour en accord avec les conclusions du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité.